



recherche une famille d accueil

Par **ressencedouce**, le **08/03/2009** à **21:22**

bsr je ss une jeune thadienne qui as quitter mon pays quand il y avait la guerre et je me suis retrouver en aventure j ai rencontrer un homme qui etait bien mais malheureusement au cour du raport le preservatif c es casser et je me suis retrouver enceinter le pb es que lui m as quitter sans me dire et je suis sans nouvelle depuis 03mois je me retrouve ds son pays ne conaissant personne de sa famille et pas de quoi tenir une grossesse mais je ne veux pas faire un avortement je voudrais que vous me conseiller que faire je ss desesperer pourais je trouver une famille d accueil pr mon futur bb merci de me repondre

Par **Corentin**, le **09/03/2009** à **10:42**

Il existe certainement des solutions, vous n'aurez pas à avorter. Adressez vous à un médecin ou aux aides sociales des autorités du pays, c'est le meilleur endroit pour obtenir des renseignements pour permettre à votre enfant de vivre dans les meilleures conditions qui soient. Vous pourrez aussi trouver de l'aide pour vous même.

Etes vous en France ? Si la réponse est oui, il existe des associations pour assister les grossesses de femmes en difficulté. Mais de telles associations existent certainement dans un grand nombre de pays.

Bravo pour votre courage, vous n'êtes pas toute seule !

Par **jeetendra**, le **09/03/2009** à **11:27**

bonjour, contactez rapidement le cidff de votre département, ils vous conseilleront et vous aideront, également le gisti, la cimade, tenez bon, cordialement

[fluo]Le CIDFF met gratuitement à la disposition du public et en priorité des femmes, toutes les informations utiles dans les domaines juridique, professionnel, économique, social et familial.[/fluo]

L'information donnée doit être exacte, globale, pratique, actualisée et impartiale.

L'information sur les droits des femmes s'inscrit dans la mise en œuvre de l'égalité entre les

femmes et les hommes, en privilégiant la prise en compte de la globalité des situations vécues et en y répondant par une approche personnalisée."

Extraits de la charte du réseau national des CIDFF.

Siège social :

Préfecture du Val-de-Marne
Avenue du Général de Gaulle - 94011 Créteil Cedex
Tél : 01 49 56 60 91 - Fax : 01 49 56 63 94

Par **Corentin**, le **09/03/2009** à **11:34**

Et en plus, dans l'urgence, deux grandes associations qui permettent l'accueil des femmes enceintes et l'accompagnement :

<http://www.lamaisondetompouce.fr/>

<http://www.magnificat.asso.fr/>

PS : très complet ton blog jeetendra, je le commente jamais, mais je le lis !

Par **jeetendra**, le **09/03/2009** à **11:42**

merci confrere kerhuel, courage pour ta recherche de stage, moi je galère comme pas possible pour trouver un job, dur, dur, mais ne désespèrent pas, meme si des jours difficiles arrivent, à cause de la crise économique, à plus

Par **cressencedouce**, le **10/03/2009** à **20:14**

merci de me repondre je suis en cote d ivoire a abidjan dites si vous savez comment les contactez je suis ds ce pays il n ya pas logtemps donc je ne conais rien aidez moi a m orienter merci pour tous et que le seigneur vous benisse

Par **Corentin**, le **10/03/2009** à **20:24**

Adressez vous à un médecin dans votre pays, ou aux autorités (commencez n'importe où, une mairie... on finira bien par vous aiguiller !), à une association si une telle association existe. Ce sont les meilleures choses à faire.

Bon courage !

Par **cressencedouce**, le **10/03/2009** à **20:36**

oui vous avez raison mais j ai pas mes papier pour saisie une autoriter je vais essayer de voir ds les site que vous venez de me proposer meric infiniment

Par **Patricia**, le **10/03/2009** à **21:11**

cressencedouce,

Quelque soit la commune où vous habitez, allez à votre mairie au service social et demandez un rendez-vous avec une assistante sociale qui vous aidera et vous conseillera dans vos démarches. Existe aussi dans les mairies, des consultations juridiques gratuites.

Un conseil, pour ne pas que votre enfant puisse être adopté, N'ACCOUCHEZ PAS SOUS "X". Sinon il ne connaîtra jamais l'identité de sa mère biologique, la vôtre...

Courage à vous.

Par **Patricia**, le **10/03/2009** à **21:25**

Je vois à l'instant vous êtes en Côte d'Ivoire.

Si votre mairie ne peut vous renseigner, voyez auprès d'une assistance sociale en libérale et/ou parlez-en à votre médecin gynéco.

Par **Patricia**, le **10/03/2009** à **21:27**

Bonne chance à vous deux kerhuel et jeetendra pour votre stage et job...

Par **jeetendra**, le **11/03/2009** à **08:20**

bonjour, merci Patricia pour l'encouragement, bonne journée à vous tous